

REMISE DES KITS ET CERTIFICATS AUX BENEFICIAIRES
05 MAI 2017



MINUSCA - SECTION DDR

NOTRE MANDAT ET LES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE DU PNDDRR



MINUSCA

Je **veux** la **paix**,



je **rends** mon **arme**

Mbi **yé** siriri,
mbi **kiri** na **ngombé** ti mbi





SOMMAIRE

4 - MISSION

5 - CONTEXTE

6 - OBJECTIFS

7 - ELIGIBILITE

8 - PROGRAMME PRE-DDR

9 - IMPACTS DU PRE-DDR

11 - LE PROJET DE RÉDUCTION DE LA VIOLENCE COMMUNAUTAIRE (CVR)

12 - LE PROGRAMME NATIONAL DDRR



Conception : **Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique MINUSCA**



CONTRIBUTION DE LA SECTION DDR A LA STABILISATION DE LA CENTRAFRIQUE

MISSION

Le Conseil de sécurité des Nations Unies par la Résolution 2301 (2016) a assigné à la section DDR de la Mission Multidimensionnelle Intégrée pour la Stabilisation des Nations Unies en République Centrafricaine (MINUSCA) les objectifs suivants:

i) Aider les autorités centrafricaines à élaborer et mettre en œuvre un programme progressif et sans exclusive pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration des membres de groupes armés ou, dans le cas des combattants étrangers, pour leur rapatriement, conformément aux principes de désarmement, démobilisation,

réintégration et rapatriement et d'intégration dans les corps en uniforme, signés lors du Forum de Bangui, le 10 mai 2015, en accordant une attention particulière aux besoins des enfants associés aux forces et groupes armés;

ii) Aider les autorités centrafricaines à engager un dialogue sans exclusive sur la sécurité des populations locales et le développement local avec des membres des groupes armés et d'autres parties prenantes nationales, y compris des représentants des communautés locales, en vue de s'attaquer aux causes profondes du conflit;

iii) Aider les autorités centrafricaines et les

organisations concernées de la société civile à élaborer et appliquer des programmes de lutte contre la violence communautaire à l'intention des membres de groupes armés qui ne remplissent pas les conditions requises pour participer au programme national de désarmement, démobilisation et réintégration et, le cas échéant, de rapatriement;

iv) Fournir une assistance technique aux autorités centrafricaines pour l'élaboration et l'exécution d'un plan national visant à intégrer dans les forces de défense et de sécurité les membres démobilisés des groupes armés qui remplissent les conditions requises, dans le droit fil du programme plus général de réforme du secteur de la sécurité;

v) Fournir une assistance technique aux autorités centrafricaines pour la création et la mise en place opérationnelle d'une commission nationale sur les armes légères et de petit calibre en vue de promouvoir le désarmement de la population civile et de lutter contre la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre;

vi) Détruire, le cas échéant, les armes et les munitions des combattants désarmés dans le cadre de son action visant à saisir et collecter les armes et le matériel connexe dont la fourniture, la vente ou le transfert constituent une violation des mesures imposées par le paragraphe 1 de la résolution 2262 (2016) ■



CONTEXTE

En application de la signature de l'Accord sur les Principes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement et d'Intégration dans les corps en uniforme de l'Etat entre le gouvernement de transition et les groupes armés le 10 mai 2015, il a été décidé de mettre en œuvre un processus inclusif de stabilisation, de consolidation de la paix et du relèvement qui vise à désarmer et à démobiliser des milliers de combattants et à lancer des programmes de réintégration afin de leur permettre d'obtenir un emploi décent ou une activité génératrice de revenus.

Dans le cadre de la stabilisation et afin de créer des conditions favorables à la mise en œuvre du DDRR, la MINUSCA a conçu et développé le programme pré-DDR (Cash for work et Activités Génératrices de Revenus) sur huit localités et le projet CVR (Réduction de la Violence Communautaire) dans l'Ouham Pende et à Bangui. Par ailleurs, MINUSCA DDR a accompagné le gouvernement pour le renforcement des capacités nationales et la mise en œuvre du programme national DDRR ■



OBJECTIFS

L'objectif principal du DDRR est de contribuer à la stabilité, à la sécurité et au relèvement en République Centrafricaine grâce à un processus qui commence avec le désarmement et la démobilisation des membres des groupes armés qui ont signé l'Accord de Bangui et les prépare ensuite à la réintégration communautaire. A travers ce processus, les ex-combattants et les membres de la communauté seront ras-

semblés autour d'opportunités et d'intérêts socio-économiques communautaires. Le programme vise également à aider environ 1 500 enfants associés aux forces ou groupes armés (EAFGA) au moyen d'un sous-programme pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Les EAFGA seront immédiatement libérés conformément à l'Accord d'Engagement du 30 avril 2015 entre le gouvernement et les groupes politico-militaires. A cet effet, ils seront orientés vers des services spécifiques sous l'égide de l'UNICEF ■



- Les combattants doivent être âgés de 18 ans ou plus;

- Ils ne font l'objet d'aucune poursuite par l'Etat centrafricain ou la Cour pénale internationale, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou de violations graves des droits de l'homme.

Le programme reconnaît l'importance d'aborder la question des individus qui ont participé au conflit mais qui ne répondent pas aux critères. Pour ceux-là, la MINUSCA a développé des projets de Réduction de la Violence Communautaire (CVR). Le CVR cible également des jeunes à risque. Ces projets contribuent aux efforts d'absorption des éléments armés, qui ne seront pas pris en compte par le DDRR. Aussi facilitent-ils la cohabitation pacifique et la cohésion sociale dans les communautés. On estime qu'environ 70 000 bénéficiaires, participeront à ces initiatives ■



ELIGIBILITE

Les critères d'éligibilité pour participer au DDRR sont stipulés dans l'Accord de Bangui :

- Les combattants doivent être membres des groupes armés qui ont signé l'Accord de Bangui;
- Chaque combattant doit déposer les armes de guerre en état de marche ou non, les mines explosives et l'intégralité des effets militaires en sa possession;

PROJETS ET PROGRAMMES

MIS EN ŒUVRE AU COURS DE LA PHASE PREPARATOIRE

LE PRE-DDR

Le pré-DDR se fait en conformité avec le prescrit de l'Accord sur les principes du DDRR et d'intégration du 10 Mai 2015 signé entre le gouvernement et les groupes armés. Ce programme novateur offre des alternatives au recours à la violence aux éléments des groupes armés qui acceptent de déposer volontairement les armes et participer à des activités d'intérêts communautaires. Un comité local en charge du pré-DDR, généralement dirigé par le Préfet ou son délégué, est mis en place au niveau de chaque localité.

Les opérations de pré-DDR ont commencé à Bangui en octobre 2015 avec les combattants des trois camps de BEAL, BSS et RDOT. Cette opération a permis de détruire les six tonnes d'explosifs qui se trouvaient dans le camp Beal et qui représentaient une menace majeure pour la population. Par la suite, ces opérations ont été étendues à Bria, Bambari, Kaga Bandoro, Birao, Bouar, Ndele, Bossangoa et

Bangassou où des milliers de combattants ont été enregistrés et participent activement aux travaux d'intérêt communautaire (Cash for work et Activités génératrices de revenus). Le pré-DDR va prochainement s'étendre dans la localité de Berberati.

Les différents projets présentés et approuvés par le comité local visent l'intérêt de la communauté. Ils vont des travaux d'assainissement à la réhabilitation des infrastructures. Près de deux années après le lancement des activités du pré-DDR, MINUSCA DDR fait une transition vers des activités génératrices de revenus (AGR). Les AGR sont plus porteuses d'espoir et s'inscrivent dans la durée.

Les chiffres : depuis le début des opérations du pré-DDR (octobre 2015), 4324 combattants ont été enregistrés (3587 hommes et 737 femmes) : 168 à Birao, 196 à Bossangoa, 318 à Ndele, 409 à Bouar, 440 à Bambari, 778 à Kaga-Bandoro, 981 à Bria, 3 à Bangassou qui s'ajoutent aux 1031 cantonnés dans les trois camps de Bangui (BEAL, BSS et RDOT).

Montants engagés :

La MINUSCA a déjà engagé près de 5 millions de dollars sur ce projet exécuté en partenariat avec UNOPS ■

Les chiffres

4324 combattants enregistrés

(3587 hommes et 737 femmes)

Birao 168

Bossangoa 196

Ndele 318

Bouar 409

Bambari 440

Kaga-Bandoro 778

Bria 981

Bangassou 3

Bangui 1031





IMPACTS DU PRE-DDR

- Les élections ont pu se tenir dans un climat apaisé dans les différentes localités où le projet est mis en œuvre malgré une forte présence des groupes armés ;
- Contribution à la réduction de la violence et de la criminalité par l'engagement des éléments des groupes armés au respect

d'un code de conduite établi dans le cadre de la mise en œuvre des activités de cash for work;

- Contribution à la relance des activités économiques et du petit commerce par l'argent injecté dans la communauté ;
- Meilleure sensibilisation à la paix et à la coexistence pacifique avec les campagnes hebdomadaires de sensibilisation et socialisation avec les autres membres des communautés ■



CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **IBRAHIM YABOMALET** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **IBRAHIM YABOMALET** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **ALIAKANG** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **ALIAKANG** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **IBRAHIM YABOMALET** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **BINDOS FANE CHRISTELLE** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **STYAT YOUSOUF** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **STYAT YOUSOUF** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **IBRAHIM YABOMALET** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CERTIFICAT DE FORMATION
COOPIADAA-CENTRAFRIQUE UNOPS
Je soussigné Edgard GREMBOU, Coordonnateur de l'ONG COOPIADAA, certifie que le bénéficiaire **MALICK SEY** a suivi avec succès la formation théorique en élaboration et gestion d'une micro-entreprise de commerce du 28 Novembre 2016 au 30 Décembre 2016.
En foi de quoi, le présent certificat de formation lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Bangui, le 11.02.2017
Edgard GREMBOU

CVR

LE PROJET DE RÉDUCTION DE LA VIOLENCE COMMUNAUTAIRE

Une opportunité pour les combattants et les jeunes désœuvrés à renoncer volontairement à la violence et contribuer au développement socio-économique de la République centrafricaine avec les membres de leurs communautés.

Le projet de la Réduction de la Violence Communautaire communément appelé CVR est mis en œuvre conformément au mandat du DDR dans l’Ouham Pende (Paoua) et la capitale Bangui. L’objectif de ce programme est de (i) prendre en charge les membres des différents groupes armés qui pourraient ne pas être éligibles au

programme national DDRR ainsi que les membres de leurs communautés, (ii) promouvoir la cohésion sociale et renforcer les mécanismes de dialogue inter et intracommunautaire dans les zones à haut risque pour contribuer à la stabilisation, la restauration de la sécurité et la relance des activités dans les zones ciblées ■

PAOUA

Le projet a pour objectif de prendre en charge 7000 bénéficiaires dont 4200 éléments des groupes armés et 2800 membres des communautés. Il comprend plusieurs volets :

- Travaux et réhabilitation des infrastructures ;
- Emploi et activités génératrices de revenus ;
- Cohésion sociale (7 communautés ciblées) ;
- Réhabilitation des infrastructures (14 réhabilitations projetées) ;

Dimension genre par l’intégration d’au moins 25% de femmes dans les différentes activités.

Le projet CVR de Paoua est financé par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies pour un montant de 3.5 millions de dollars. En 2016, 6980 bénéficiaires ont été enregistrés pour les activités CVR dont 4800 combattants et 2180 personnes vulnérables. En 2016, 10 comités locaux comptant 206 membres ont été créés et leurs membres ont participé à des sessions de sensibilisation sur la cohésion sociale, la protection et la médiation. En plus, près de 2500 bénéficiaires dont 626 femmes ont participé à des projets de développement communautaire, notamment la construction d’un centre social à Paoua au

nord et d’une école à Pendé et la réhabilitation de deux ponts et des routes.



BANGUI

la section MINUSCA DDR et la Co-ordination nationale DDR/RSS/RN ont procédé, le 28 novembre 2016, au lancement officiel du projet de réduction de la violence communautaire à Bangui et ses environs. L'objectif de ce projet est de prendre en charge les groupes d'autodéfense au PK5, les ex-Séléka des trois camps de Bangui (BEAL, BSS et BIT1), les Anti-balaka et des membres de leurs communautés. Il vise au total 3000 bénéficiaires. Dans ses activités, le projet inclut la cohésion sociale et le renforcement des mécanismes de dialogue communautaire. Six ONG ont été recrutées pour former les bénéficiaires dans les options telles que la soudure, la mécanique, la menuiserie, la maçonnerie, l'électricité, le bâtiment, la conduite automobile, le commerce, l'informatique, la bureautique et la couture. Ces formations sont actuellement en cours. La FAO a été contractée pour prendre en charge les filières relatives à l'agriculture et à l'élevage pour un effectif de 1000 combattants. Ce projet est financé à hauteur de 3 millions de dollars ■



LE PROGRAMME NATIONAL DDRR (PNDDRR)

Le Programme National de DDRR fait partie intégrante de l'effort global de stabilisation politique et sécuritaire de la RCA et contribue au relèvement national. Il est conçu pour contribuer au rétablissement de la sécurité. La mise en place d'un nouveau gouvernement démocratiquement élu en avril 2016 et la création d'une Co-ordination nationale pour les programmes DDRR, RSS et Réconciliation nationale constituent l'étape fondamentale pour le développement de la stratégie du PNDDRR en République centrafricaine.

Le dialogue engagé par le gouvernement avec les groupes armés à travers le Comité Consultatif et de Suivi (CCS) devrait permettre de développer un consensus sur les mécanismes de lancement et de mise en œuvre du DDRR. Composé des représentants des 14 groupes armés reconnus par le gouvernement, des représentants de la société civile et





des experts nationaux et internationaux, le CCS est le cadre pour discuter toute question relative au DDDR, comme l'atteste les discussions techniques en cours portant sur le document-projet du PNDDRR.

Classiquement le PNDDRR se décline autour d'une phase de désarmement et de démobilisation et d'une phase de réintégration communautaire.

A. Composante Désarmement et Démobilisation

Sous l'autorité du gouvernement, effectué par des équipes mobiles qui se déploieront en province, le Désarmement/Démobilisation vérifiera l'éligibilité des combattants selon les critères agréés à l'issue du Forum de Bangui (2015) dans l'Accord sur les Principes de DDR et d'Intégration dans les corps en uniforme de l'Etat centrafricain. L'appartenance certifiée à un groupe armé reconnu et la remise d'une arme de guerre en état de fonctionnement ou non,

constituent les deux critères principaux. Chaque combattant reconnu éligible sera interviewé afin de capter ses capacités et ses aspirations (profilage socio professionnel) en vue de préparer l'étape suivante (la réintégration communautaire). Contrôles médicaux, criblage par rapport à d'éventuels crimes de guerre seront aussi au programme de la phase de Désarmement/Démobilisation. Enfin, ceux qui souhaitent se porter volontaires pour intégrer individuellement un corps en uniforme de l'Etat seront dûment enregistrés pour exploitation ultérieure selon des modalités qui restent encore à définir par le gouvernement. A l'issue de la phase de Désarmement/Démobilisation, l'ex-combattant démobilisé, assisté par le programme, retournera dans ses foyers jusqu'au lancement de la réintégration communautaire.

B. Composante Réintégration communautaire

La réintégration prévue poursuit une approche communautaire, c'est-à-dire une approche de développement au niveau local, impliquant la participation des membres des communautés pour iden-



tifier les problèmes auxquels ils sont confrontés, y proposer des solutions et permettre l'adéquation entre les besoins des communautés, les compétences et la main d'œuvre locales des ex-combattants. L'objectif principal de la réintégration consistera à fournir une aide socio-économique aux ex-combattants et aux membres de la communauté, en mettant l'accent sur les jeunes en situation précaire, par le biais de sous-projets qui amélioreront l'accès aux infrastructures de base, soutiendront les moyens de subsistance et encourageront les activités génératrices de revenus tout en contribuant au relèvement des communautés. Il n'y aura donc pas d'argent distribué à titre individuel ou collectif. Des appuis spécifiques sont aussi prévus pour des catégories particulières de démobilisés telles que les femmes ex-combattantes ou les handicapés.

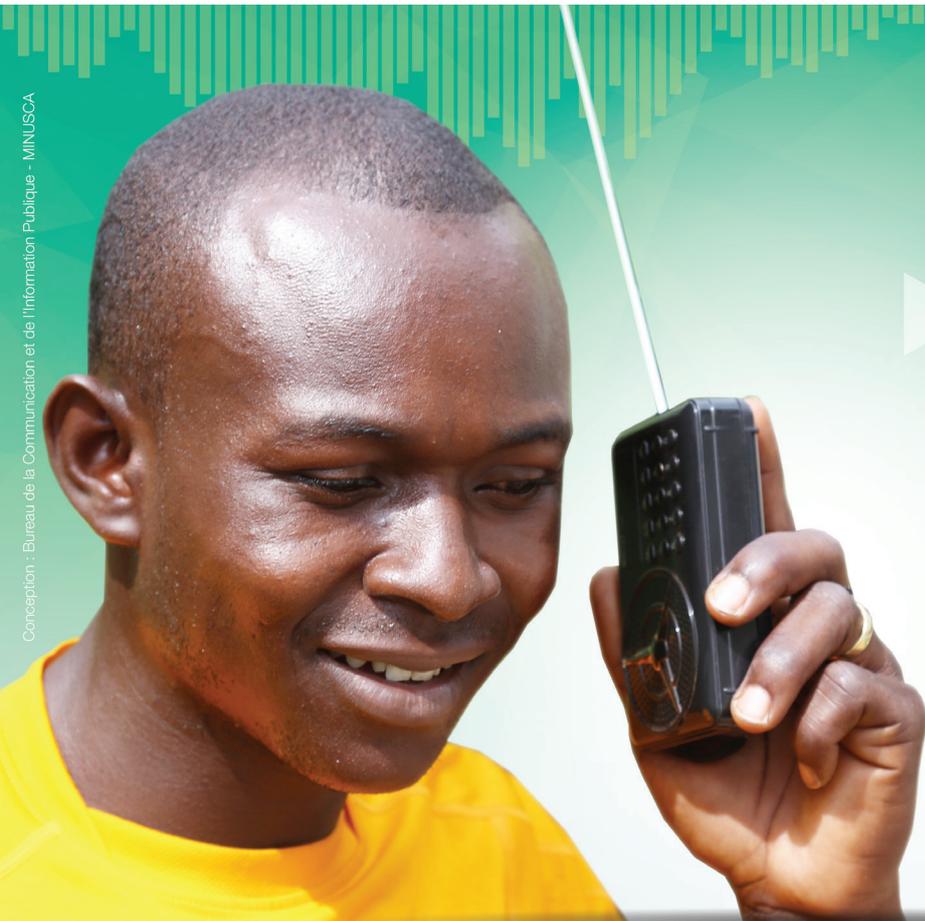
Tous les enfants associés aux groupes armés seront identifiés par le biais du processus de vérification et remis immédiatement à l'UNICEF et aux agences de protection de l'enfance. L'UNICEF se chargera de conduire un programme spécifique adapté à cette couche vulnérable.

Les combattants étrangers membres des groupes armés signataires qui n'ont pas commis de crimes de guerre seront rapatriés dans leur pays d'origine. Des protocoles particuliers seront mis en place entre l'Etat centrafricain et les pays étrangers qui vont recevoir ces combattants.

Les comités locaux, composés d'ex-combattants, d'autorités locales, traditionnelles et religieuses, et d'autres membres de la communauté y compris les jeunes en situation précaire, joueront un rôle clé dans l'identification des besoins de leurs communautés. Ainsi, les activités permettront également de renforcer la cohésion sociale, la confiance intercommunautaire et la réconciliation par l'amélioration de la perception communautaire du retour des ex-combattants dans la communauté en général.

C. Financement du projet

Le cout total du projet est évalué à 45 millions de dollar américain dont 85% font l'objet d'engagements fermes.



▶ GUIRA 93.3 FM

▶▶▶
Le devoir d'informer



**Bangui | Bangassou | Obo | Bria | Kaga-Bandoro | Bambari
| Bossangoa | Bouar | Paoua | Ndele | Birao | Berberati**





MINUSCA

EN LIGNE | ONLINE



Your one-stop source for news and information about Central African Republic and the UN. Available on smartphones

Votre site d'informations et d'analyses sur la Centrafrique et les Nations Unies. Disponible sur smartphones



Découvrez le nouveau site Internet de la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission in the Central African Republic

<https://minusca.unmissions.org>

<https://facebook.com/minusca.unmissions>

https://twitter.com/UN_CAR

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>

UN photo / Graphisme CPIO / MINUSCA